



# Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel n° 28 - Décembre 2005 - 3,05 €

## Sommaire

Jean-Baptiste Drouet,  
l'homme de Voreennes

pages 2-3

1949/1950 : création  
des bulletins de catégorie

pages 4-5

Un homme, un timbre

page 6

L'Union Fédérale des Cadres  
à 30 ans

pages 7-10

Le bureau Poste  
du Havre Principal

pages 11-12

1945, année du renouveau

pages 13-14

Chasquis, le facteur inca

page 15

La vie de l'IHS

page 16

Institut  
d'Histoire Sociale  
CGT-PTT

Siège social : 263, rue de Paris  
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00  
Fax 01 48 59 25 22



## Le billet

### 60 ans après...

La lutte de classes demeure !

Limoges septembre 1945, il y a 60 ans, se tenait le congrès reconstituitif de notre fédération, dans une France libérée de l'occupation hitlérienne. Ce qui fait de ce congrès l'évènement historique c'est bien sûr qu'il consacre statutairement la «fédération postale» comme elle s'appelait à l'époque. Mais c'est surtout qu'un véritable coup de tonnerre s'y est produit. La tendance réformiste, dominante avant la guerre dans la fédération, s'y trouve largement battue. Le rapport de forces entre «collaboration» et lutte de classes portée par les anciens de la CGTU, est inversé. Cela ne sait pas fait sans heurts et les prémices de la scission de 47 y sont nés, sous prétexte de contenus revendicatifs trop exigeants. Celui, par exemple, «d'un véritable service public des PTT»... «libéré de l'emprise des trusts».

De tout temps et encore aujourd'hui, notre fédération a toujours eu la conviction et la volonté d'une transformation radicale de la société, de l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme. Elle reste viscéralement anticapitaliste et ne limite pas son rôle à la défense quotidienne des salariés.

Aujourd'hui la lutte de classes demeure une réalité, y compris bien au-delà de nos frontières. Elle revêt des aspects encore plus exacerbés dans une économie mondialisée, où la spéculation financière démentielle joue l'argent roi contre les peuples et notamment les plus pauvres. C'est aussi pour cela que notre fédération est pleinement engagée dans le syndicalisme international.

Dans ce contexte, si, à chaque étape, notre syndicalisme veut intégrer les conditions dans lesquelles il évolue, nos pratiques doivent s'y adapter. **C'est tout le sens de notre démarche actuelle : «contester, proposer, rassembler, lutter, négocier... et recommencer».** En rassemblant dans une même fédération tous les salariés du secteur des activités postales et des télécommunications, elle veut se donner les moyens de reconquérir le droit à la communication pour tous et propose l'appropriation publique totale des activités de ce secteur.

En étudiant notre histoire, on constate donc une continuité entre les choix de 1945 et ceux de notre 32<sup>e</sup> congrès fédéral. Alors n'est-il pas intéressant, quel que soit notre engagement syndical, de se plonger dans son histoire et dans ses racines ?

Colette DUYNSLAEGER.

# Jean-Baptiste Drouet, une histoire

*Dans le numéro 26 du Relais, nous écrivions «On sait que c'est le maître de poste, Jean-Baptiste Drouet qui reconnu le roi à Varennes. Suite à cette affirmation, nous avons reçu de Mr Paul Chardon, membre de la Société d'histoire de La Poste et de France Télécom d'Alsace, une lettre qui attire notre attention sur ce rattachement qui ne reflète pas la véritable histoire de l'arrestation du roi. Sa lettre est accompagnée d'un livre qu'il a écrit sur les postiers pendant la révolution<sup>(1)</sup> où le premier concerné est justement «Drouet, l'homme de Varennes». Ci-dessous, voici comment l'auteur raconte l'arrestation du roi.*

... Cette année-là, dans la nuit du 21 au 22 juin 1791 se produit l'événement qui va marquer un tournant dans son existence. Il en racontera les détails. Encore faut-il ne pas trop se rapporter à ce récit très «enjolivé».

«... Louis XVI avait quitté Paris pour se rendre à Montmédy. Accompagné de sa famille, de quelques domestiques et de deux gardes du corps, il avait pris place dans une berline suivie de deux autres voitures plus légères. Un des gardes du corps du nom de Valory précédait le convoi en éclaireur, pour faire accélérer la préparation des onze chevaux frais nécessaires.

Après un voyage sans incident, seulement marqué par un peu de retard sur l'horaire prévu, le roi et sa suite ayant dépassé le relais d'Orbeval, arrivent à celui de Sainte-Menehould peu avant huit heures du soir. Drouet n'est pas là, occupé à cultiver l'un de ses champs. Il ne sera de retour qu'à la fin du relaiage. Voyant ce train de voitures, il pense qu'il s'agit de nobles qui émigrent et laisse partir le convoi sans intervenir.

Une heure plus tard, arrive à Sainte-Menehould le maître de poste de Châlons-sur-Marne, un nommé Viet, qui remet à la municipalité l'ordre de l'Assemblée nationale d'arrêter les voitures royales.

Il est aussitôt décidé de «faire courir après le dit carrosse et de le faire arrêter, et la municipalité (charge) de cette commission le dit sieur Drouet». Celui-ci accompagné d'un commis de la mairie, Guillaume dit La Hure, part vers dix heures du soir sur la route menant à Verdun, avec pour but Clermont-en-Argonne, le prochain relais. Le maître de poste rencontre à mi-chemin ses deux postillons et ses onze chevaux qui reviennent de Clermont haut le pied. Il apprend alors que le roi, au lieu de continuer en direction de l'est pour atteindre Verdun par la route de poste, avait demandé aux postillons de Clermont de conduire ses voitures sur Varennes, c'est-à-dire de bifurquer à angle droit vers le nord.

Ce renseignement permet donc à Drouet d'éviter Clermont. Les deux cavaliers peuvent couper à travers bois et une demi-heure après, arrivent à l'entrée

de Varennes. Ils y trouvent la berline royale arrêtée faute de chevaux, car les militaires qui devaient assurer le relaiage ne sont pas au rendez-vous, à la suite d'un malheureux contreordre.

Drouet et son compagnon se précipitent alors vers le centre de Varennes. Arrivé à l'auberge du Bras d'or, le maître de poste intime l'ordre à l'aubergiste qui était officier de la garde nationale, d'alerter la population afin de bloquer le convoi.

Ce ne fut pas Drouet qui annonça le premier à l'Assemblée que le roi était retrouvé et mis dans l'obligation de revenir dans la capitale, mais un obscur chirurgien du nom de Mangin qui apporte la nouvelle le 22 juin vers dix heures du soir, car le maître de poste accompagné de Guillaume n'arrive à Paris que deux jours plus tard.

Il est immédiatement admis à la tribune de l'Assemblée :

«Je me nomme Drouet, maître de poste à Sainte-Menehould, ancien dragon au régiment de Condé. Mon camarade se nomme Guillaume, commis de

département, ancienne-ment dragon du régiment de la reine».

Il fait alors le récit des événements où il a joué un rôle décisif, non sans travestir la vérité en précisant qu'il avait reconnu le roi à son passage à Sainte-Menehould. Puis il termine par ces mots :

«Le lendemain, le roi fut entouré de toutes les gardes nationales des environs et d'une foule de citoyens qui accoururent de toutes parts pour former sa garde [...]».

Quant à nous, ayant rempli notre mission et voyant qu'il était en sûreté de nos concitoyens, nous sommes venus déposer dans le sein de l'Assemblée les sentiments du patriotisme qui nous anime (applaudissements prolongés)».

Le 18 août, la même Assemblée devait accorder à titre de récompense nationale 30 000 livres à Drouet et 10 000 livres à Guillaume.

Dans l'«Histoire de la Fédération CGT PTT» de Georges Frischmann, le récit (plus concentré) de l'arrestation du roi s'appuie sur le livre de R. Manevy et R. Vaillant



# l'homme de Varennes : à deux voix



«Un homme du peuple sous la révolution». Il recoupe sur certains points le récit de Paul Chardon. Toutefois remarquons une différence sans doute due au récit «enjolivé» de Jean-Baptiste Drouet. Il apparaît que celui-ci n'a pas reconnu la reine et le roi à Sainte-Menehould puisque, d'après Paul Chardon, «il n'est pas là, occupé à cultiver l'un de ses champs (voir récit)...»

Georges Frischmann s'appuie, en le résumant, sur l'ouvrage de Manevy et Vailland :

«On le poussa à la tribune de l'Assemblée. Il avait de gros souliers ferrés et il trébuchait en montant les marches...»

«- Je me nomme Drouet, dit-il, maître de poste à Sainte-Menehould, anciennement dragon au régiment de Condé...»

Drouet explique que deux voitures arrivèrent pour relayer à la Poste de Sainte-Menehould, le 21 juin 1791, vers sept heures et demie du soir. Il reconnut la reine qu'il avait aperçue autrefois. Quant au roi déguisé :

«Je fus frappé, expliquait-il, de sa ressemblance avec l'effigie du roi empreinte sur un assignat de 50 livres». (Rires et applaudissements.)

Drouet alerte la garde et après une chevauchée par des chemins de traverse, arrive à Varennes avant le cortège royal, vers onze heures du soir. Il informe le maire et le commandant de la garde nationale, barre le pont de Varennes, et constitue une véritable barricade avec des chariots renversés. Le roi est arrêté après avoir avoué : «Eh bien, oui, je suis votre roi !»

Les deux auteurs concluent :

«L'enquêteur révéla que le roi avait été reconnu auparavant par plusieurs personnes ; elles avaient parlé après son départ ; en sa présence, elles avaient été respectueuses et obéissantes. Drouet, lui, avait porté la main sur la personne sacrée.

De tels hommes, dont souvent le nom reste obscur, jouent des rôles décisifs au début des révolutions.»

Les auteurs comparent l'acte de Drouet à celui du premier marin du cuirassé Potemkine qui leva la croix de son fusil, refusant de tirer sur les mutins.

«Il faut des hommes simples et tout d'une pièce pour accomplir les sacrilèges qui changent la face du monde.»

En effet...

«La semaine qui suivit le retour du roi fut celle où l'on commença à parler de République...».

Deux récits complémentaires qui conduisent à un même résultat, l'arrestation du roi, mais qui montrent bien que l'histoire n'est jamais complètement écrite.

Le Relais

(1) Dans ce livre publié par la Société d'histoire de Lorraine, de France Télécom et d'Alsace on peut lire la biographie complète de Jean-Baptiste Drouet et de 10 autres postiers sous la révolution. Même si l'auteur conclut sur «le conservatisme ou l'opportunisme de la plupart d'entre eux, Varlet seul cumulant jeunesse - 25 ans - et idées sociales avancées», ce livre très documenté éclaire l'histoire des postiers pendant et après la révolution avec quelques pousses encore d'actualité. (Prix : 15 €)

# 1949/1950

## Création des bulletins de catégorie

*L'information est et a toujours été la grande priorité du syndicat. En effet, celle-ci est indispensable pour la vie et le renforcement de l'organisation, mais aussi pour la préparation et l'élargissement des actions. De nos jours, les moyens modernes, fax, internet, permettent d'informer très rapidement un maximum de personnes, y compris sur le plan national. Après la guerre, ce n'était pas le cas et nos anciens cherchaient les moyens d'informer le plus grand nombre, le plus rapidement possible. Malheureusement, les droits syndicaux étaient très rares et les moyens financiers insuffisants, il fallait donc trouver des moyens et, en particulier, la participation pécuniaire des syndiqués et des travailleurs. C'est ainsi que naquit l'idée d'une information payante sous forme de Bulletin de catégorie.*

Bien sûr, il y avait déjà le journal fédéral avec ses pages catégorielles, mais cela ne permettait pas de donner toutes les informations. A l'époque 1948-1949, le courrier était payant, donc rare (très peu de tracts !).

Après la guerre, certains disaient : « *il faut reconstruire, pour les revendications on verra plus tard* ». Mais les difficultés de vivre pour les travailleurs ont vite balayé cette idée (voir les grèves de 1946-1947). Puis la scission de 1948 a affaibli l'activité syndicale et son action.

Cela a amené l'idée que si le « *tous ensemble* » n'était pas possible immédiatement, il fallait y aller au coup par coup, catégorie par catégorie.

Par exemple, après la grève d'avertissement du 15 juin 1949, certains services, en particulier les services techniques, ont montré leur volonté de voir aboutir les revendications générales mais aussi leurs revendications particulières, dont la création et la revalorisation d'indem-

nités ainsi que l'arrêt du licenciement des auxiliaires et leur titularisation.

Les camarades Bontems et Magot, responsables des services techniques, ont compris que l'action dans l'unité devait être poursuivie pour obtenir gain de cause. Pour cela, une liaison étroite entre les syndiqués d'abord, avec le personnel ensuite, s'imposait.

Les moyens de l'époque ne permettaient pas de porter vraiment au plus grand nombre les renseignements nécessaires. De plus, les travailleurs voulaient obtenir des réponses à des problèmes administratifs, circulaires, promotions, mutations, dates et résultats de concours, etc...

Pour établir cette liaison indispensable, les responsables techniques ont pensé « *tirer* » un bulletin d'information, distribué au début à chaque équipe, plus largement ensuite.

Un premier exemplaire fut publié et distribué en juin 1949. Mais ceci allait coûter cher et la fédération ne pouvait supporter entièrement cette dépense.

Les camarades de la région parisienne ont proposé de participer aux frais en versant 10 francs par an.

La fédération et la commission nationale ont invité tous les camarades de province à faire de même et à commander le plus grand nombre possible d'exemplaires. Ce bulletin ronéoté était proposé payant aux syndiqués et non syndiqués. C'était un véritable outil de communication de masse !

Le premier **Bulletin des lignes** (c'est son nom !) de juillet 1949 fut accueilli dans les équipes avec chaleur. La preuve qu'il était attendu. L'ambition des responsables fut donc de le rendre de plus en plus vivant, complet, grâce à la collaboration de tous. Un appel fut lancé aux sections, ainsi qu'aux camarades isolés pour qu'ils aident dans cette tâche, soumettent suggestions et critiques et passent des commandes partout.

Octobre-novembre 1949 démontra la nécessité de ce journal mais aussi son succès, 2 000

bulletins avaient été commandés.

Ce n'était qu'un début ; fin 1949, la décision fut prise de confier l'impression et le tirage à une imprimerie, ce qui permettait d'avoir plus de place et donc plus d'information. Dès janvier, la décision fut appliquée. Devant le succès et l'intérêt porté par les travailleurs des lignes à leur bulletin, la fédération et les autres catégories décidaient de faire de même.

Très rapidement, ce fut un succès pour tous les bulletins et, quelques années plus tard, le nombre de bulletins diffusés était nettement supérieur au nombre de syndiqués.

Un exemple : dans les services des lignes, 2 travailleurs sur 3, maîtrise comprise, recevaient et lisaient le bulletin, ce qui correspondait au nombre de voix CGT aux CAP, bien supérieur au nombre de syndiqués.

Le succès des bulletins était dû à leur contenu, revendicatif bien sûr, mais aussi informationnel,



C.G.T./262 F.S.M.  
FEDERATION POSTALE  
Région Parisienne,  
67, rue de Turbigo  
PARIS 3<sup>e</sup>

Paris, le 21 Février 1946

# BULLETIN des LIGNES

à faire  
circuler

n°2

DELEGATION DU 17 FEVRIER AUERES DE M. HILBERT  
INGENIEUR-EN-CHEF DU SERVICE DES LIGNES

assurée par : LEBAY, CAMPAGNE Secrétaire Régionale, BAZIN d'Archives  
LAURY D'Auteuil, DEGY du Magasin d'Aubervilliers

## TABLE D'ESSAIS DES LIGNES

La Délégation a élevé une vive protestation contre la suppression envisagée des agents des Lignes aux tables d'essais des répartiteurs.

CGT FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DES P.T.T. FSM  
213, rue Lafayette, PARIS 3<sup>e</sup>.

# BULLETIN D'INFORMATION des LIGNES

Pourquoi ce Bulletin ? N° I - JUIN 1946

Le 15 Juin, en participant en masse à la grève d'avertissement de 24 heures, le Technicien a montré sa volonté de voir aboutir les revendications arrêtées par le Cartel mais aussi ses revendications particulières en tête desquelles il place l'indemnité pour travaux dangereux et insalubres, l'arrêt des licenciements d'auxiliaires et leur titularisation.

L'action dans l'unité doit être poursuivie et renforcée si nous voulons obtenir gain de cause.

Une liaison étroite entre les syndicats et la Fédération s'impose. Les Camarades ignorent souvent l'activité fédérale, les difficultés rencontrées pour faire aboutir les revendications, les résistances que nous avons à vaincre. Les obstacles qu'il faut surmonter. Le Journal Fédéral

concours, mutations, tableaux d'avancement, informations administratives; etc...

Au fil des années, quels que soient les événements, le succès ne s'est jamais démenti, malgré les casses de services ou les transformations d'emplois.

Par contre, après 1933, avec la mise en place des classifications, les catégories n'ont plus existé dans leurs formes antérieures. Il a donc fallu revoir les titres et les contenus d'autant que tant la Poste que France Télécom, comprenant tout ce que nous tirions du côté information, ont pris le relais aussi bien localement que nationalement. Mais ceci est une autre période qui ne dépend pas encore de l'histoire.

Jacques MEZESCAZES

Numéro spécial

Janvier 1950

# LA FÉDÉRATION POSTALE

## BULLETIN DES LIGNES

Tel. : NORD 54-90

213, rue Lafayette — PARIS (X<sup>e</sup>)

C/C 203-76

## Barrons la route A LA GUERRE!

par R. BONTEMS et G. MAGOT

NOTES conditions de vie empiètent chaque jour.

Les mesures gouvernementales pour 1950 prises à notre égard (mouvement d'une brutale politique antioUVrière accentuée.

Le refus de régulariser nos indices, d'accorder les 3000 francs; à tous, de satisfaire nos modestes revendications, ont selon le Gouvernement, le même motif : les caisses de l'Etat sont vides.

Ainsi qu'à l'Assemblée Nationale la

« raserons toutes les cheminées d'asile mes en Belgique et en France. » (Déclaration du député du Texas Foran.)

Ne dites pas ce sont des fous qui profitent de tels propos. Rappelons-les, certains, pour masquer la vérité, parlaient aussi de folie : Non seulement nos foyers dans la misère, mais

Ci-dessous copie de la note adressée à l'Administration le 14 novembre 1946, sous la référence 3048 GM RF :

Monsieur le Directeur,

La Fédération Postale a l'honneur de vous demander de vouloir bien autoriser les auxiliaires des lignes, ex-prisonniers de guerre, embauchés après le 31 décembre 1944, à participer à l'examen du 17 décembre 1949 prévu par l'arrêté du 5 octobre 1949 en faveur des auxiliaires des lignes recrutés avant le 31 décembre 1944.

Ces auxiliaires n'ont pu, en effet, être embauchés qu'à partir de 1945 parce que prisonniers de l'ennemi.

S'ils n'avaient pas été captifs ou s'ils avaient été libérés par anticipation comme certains de leurs collègues ils auraient bénéficié des dispositions de l'arrêté de recrutement du 10 juillet 1938.

Plusieurs interventions verbales ont été faites également. Il nous avait été promis que quelque chose serait probablement fait. Quelque chose a été fait, effectivement, mais quelque chose de très insuffisant.

En effet, par note n° 2 du 10 janvier, la Direction de Personnel 2<sup>e</sup> Bureau A, informe les chefs de service qu'elle a décidé d'étendre aux auxiliaires ex-prisonniers de guerre, déportés du travail, mobilisés, membres de la Résistance, des F.F.L. et des F.F.I., le bénéfice des dispositions des arrêtés de recrutement des 8 avril 1947 et 5 octobre 1949 qui permettent aux auxiliaires embauchés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1945 d'être titularisés sans avoir à subir les épreuves d'un concours, mais à la condition et qu'ils aient formulé une demande écrite avant le 1<sup>er</sup> janvier 1945 exprimant leur désir d'être titularisés au service des lignes après la fin de leur engagement.

Cette mesure ne saurait nous satisfaire. Nous

# Un homme, un timbre !

**Connaissez-vous Alexandre Glais-Bizoin ? Si oui, vous avez lu le livre de l'historien Nicolas Verdier édité par le Comité pour l'histoire de La Poste<sup>(1)</sup> sous le titre : «Un député obstiné». Sinon, nous vous conseillons sa lecture, si vous voulez connaître l'histoire de la genèse du timbre-poste à prix unique de 20 centimes<sup>(2)</sup>.**

Alexandre Glais-Bizoin est né en 1800 et devient député des Côtes du Nord (aujourd'hui Côtes d'Armor) sous la monarchie de juillet en 1831. «L'un des points majeurs des conceptions de ce député», écrit l'auteur, «est son admiration pour la révolution anglaise de 1688». Il connaît l'anglais, ce qui l'aidera dans sa bataille «obstinée» de 1839 à 1847 pour l'acte majeur de sa vie.

La première partie du livre retrace l'activité politique de cet homme confronté à tous les méandres et à l'affairisme de la monarchie de juillet. Il est dans l'opposition et peut être taxé de libéral progressiste. En 1848, il adhèrera à la révolution et deviendra républicain.

C'est un député très actif qui intervient très souvent dans le travail législatif. Par exemple, il propose de faire disparaître l'impôt sur le sel pour «procurer un soulage-

ment au peuple», impôt qui serait remplacé en frappant «la propriété foncière d'une surcharge de 30 cts». Ce sera l'une de ses grandes batailles avant celle qui nous intéresse : la réforme du tarif postal.

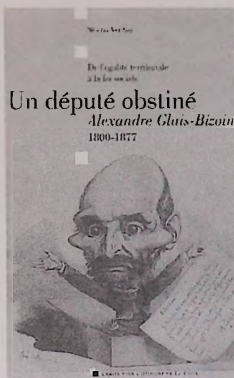
Après avoir détaillé l'évolution des tarifs postaux depuis 1759 «extrêmement complexe (qui) compte plus de 500 000 (oui 500 000) possibilités différentes» à la veille de la révolution de 1789, l'auteur développe en compagnie de Glais Bizoin l'évolution de la bataille pour la réforme de 1848 à partir de la première intervention avérée du député au parlement, le 24 juillet 1839, lors du débat sur les recettes budgétaires. La Poste était depuis 1791 rattachée au ministère des contributions publiques (Ministère des finances). Dans son discours, il se réfère à la réforme postale en Angleterre : le système Rowland Hill voté début 1839, système à timbre unique à 10 centimes dans tout le royaume. Le projet ne prend corps qu'en 1846... et le 27 février 1847, Alexandre Glais Bizoin dépose sa proposition de loi. Dans son discours très argumenté, se conjuguent les arguments politiques, économiques et sociaux pour justifier la réforme. Par exemple, «le libre échange des idées est un des premiers besoins de nos sociétés modernes ; il l'est autant, et même peut-être plus que le libre-échange des produits»... «cette réforme radicale non seulement me paraît la meilleure, mais encore la seule conforme à notre état social». Il dénonce le conservatisme du direc-

teur général des postes, «La taxe uniforme... serait la suppression des énormes abus qui sont le plus bel et le plus riche apanage de l'administration des postes actuelles» ; il fustige ses manœuvres : l'envoi en Angleterre avant la réforme de son plus fidèle agent, le plus hostile à la réforme ! Glais Bizoin démontre qu'en Angleterre avant la réforme (1839), il y avait 75 000 000 de lettres envoyées, après la réforme (1840) 168 768 000. Ainsi l'abaissement de la taxe développe la correspondance «n'est-ce pas favoriser les liens de famille, les resserrer et par-là même concourir à moraliser la Nation.» Le tarif des zones éloignées «est d'une exagération qui, tout à la fois, produit un véritable inégalité dans les charges et entrave les développements de la correspondance...»

Ce discours sera le dernier sur le sujet avant l'adoption sans débat parlementaire, après la révolution de février 1848, de la loi du 24 août 1848 dont la paternité sera octroyée à Etienne Arago !

Quant à Glais Bizoin, non réélu en 1849, il ne retrouvera un siège de député qu'en 1863. Il va essayer de copier ses illustres contemporains, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, en écrivant des comédies. Mais sans succès... Il deviendra ministre des gouvernements de défense nationale en 1870. En 1871, il n'est pas réélu... «Voyant qu'il n'avait plus rien à faire, il mourut (en 1877), on peut le dire de chagrin patriotique et d'inaction<sup>(3)</sup>»

Une biographie donc,



d'un homme qui «vit dans son époque et en dépend, comme ceux qui l'entourent, il ne fait pas que la subir. Au contraire, il agit pour la faire évoluer» et, sans en avoir l'entière paternité, il est porteur d'une réforme qui marquera l'histoire de notre pays et du service public de La Poste. Enfin, ce livre peut aussi nous faire réfléchir sur le présent. L'évolution de La Poste à travers les âges et les pays montre que son histoire est liée au choix de société.

Serge LOTIER

1. On peut se procurer ce livre pour 15 euros au Comité d'histoire de La Poste, boulevard de Vaugirard Paris 15<sup>e</sup>
2. Georges Frischmann dans son Histoire de la Fédération rappelle que Etienne Arago est désigné par la Révolution en 1848 à la direction des Postes. Le timbre est créé en août et mis en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 1849 tandis qu'une taxe unique est appliquée pour la lettre quelle que soit la destination (page 55)
3. Jules Simon «Un oublié» le Moniteur des Côtes du Nord 30 octobre 1892 cité par l'auteur



# L'Union Fédérale des Cadres a 30 ans

**Avant d'être élu Secrétaire Général de la Fédération, Alain Gautheron a été le Secrétaire général de l'UFC, il répond aux questions du Relais.**

**Quel souvenir gardes-tu du 23<sup>e</sup> congrès fédéral (novembre 1975) qui décida de créer l'Union fédérale des cadres ?**

Je participais alors à mon premier congrès fédéral. Responsable des «agents» au sein de notre syndicat départemental du 93, reçu au concours interne d'inspecteur, ma formation devait débiter en décembre.

J'avais donc des raisons supplémentaires d'être concerné puisque je devenais «cadre» et j'étais décidé à rester syndicaliste !

Sincèrement, à ce moment-là, ni la pertinence, ni la portée réelle de notre décision ne m'apparurent dans toutes leurs dimensions.

En dehors de quelques inquiétudes exprimées ici ou là, parfois avec virulence, sur le risque que se constitue une deuxième CGT au caractère de «classe incertain», je n'ai pas gardé le souvenir de débats passionnés sur le sujet ni avant, ni pendant le congrès.

Dans le Rhône et dans le Loiret, les militants cadres avaient pris un peu d'avance dans la mise en pratique. Là, le débat avait dû être plus soutenu.

**Quelles formes prenait le syndicalisme CGT PTT parmi les cadres avant la création de l'UFC ?**

Claude Galan<sup>(1)</sup> a rappelé les efforts constants de la

fédération, depuis la Libération, afin de permettre l'organisation, l'expression, l'action revendicative des cadres sur des bases catégorielles permettant plus facilement l'unité, favorisant leur présence dans les batailles plus générales avec l'ensemble du personnel. D'ailleurs à chaque congrès, des militants cadres étaient élus à la commission exécutive fédérale et au bureau fédéral. Le bilan revendicatif qu'il dresse confirme que cette démarche a payé !

Ce que je sais, c'est que cela ne s'est pas toujours fait sans heurts dans l'organisation. L'ouvriérisme ambiant rendait parfois suspects ceux qui avaient passé des concours. Dans les débats serrés, même à la fédération, on affublait encore les cadres du nom de «chapeaux»<sup>(2)</sup>.

Pour la même raison, des cadres, souvent professionnels et syndicalistes exemplaires, refusaient de militer dans leur catégorie.

A leur égard, Henri Krassicki<sup>(3)</sup> avait un jour lancé une formule très forte de sens : «la facilité pour un cadre CGT, c'est de militer parmi les ouvriers ou les employés. Quel accueil ! Mais quelle fuite devant les responsabilités !».

Ceci étant, la présence de cadres, leur influence sur les choix associatifs et syndicaux existent depuis très longtemps dans la profession. Cela mérite que l'IHS revisite les travaux réalisés et suscite des recherches.

**Y avait-il dans les PTT un environnement spécifique qui a marqué le syndicalisme cadres ?**

C'est dans les PTT que débute, de manière visible, dès 1945, le processus qui aboutit à la scission et à la création de FO.

La SFIO accepte les conditions politiques de l'aide américaine : faire de la France un petit morceau du grand marché mondial que les USA organisent pour le dominer.

Le PCF et la CGT, auréolés de leur engagement dans la Résistance, luttent pour des transformations économiques et sociales profondes, s'opposent à l'impérialisme américain et croient en l'URSS pour la paix et le progrès social.

Tout divise alors les deux grands partis de gauche.

La SFIO cherche à se constituer un relais syndical. Cela concourt à la création de FO.

La SFIO est présente au ministère, dans les directions. FO se construit alors une solide implantation parmi les cadres. Les origines sociales des cadres, le fort pouvoir d'intégration par la promotion interne, le clientélisme nourrissent durablement cette réalité. Au début des années 1980, le PS montre progressivement une préférence accrue pour la CFDT. Ce choix atteint son apogée durant l'élaboration de la loi Quilès. Nous savons depuis ce qu'il en a coûté à la CFDT.



Le 5 février 1976 : les inspecteurs-élèves se mobilisent.



16 octobre 1980 : l'UFC participe à une manifestation nationale de l'UGICT.

Tout cela pour dire que, parmi les cadres, l'adhésion syndicale était d'abord le prolongement de convictions politiques.

### Quelles furent, dès sa création, les priorités de l'UFC ?

Elles découlent de ce que je viens de rappeler. Il fallait que les cadres militent chez les cadres. Il leur appartenait de constituer des sections départementales de l'UFC et de les faire fonctionner.

Le développement d'un véritable syndicalisme revendicatif des cadres, décentralisé et convergent avec les grands combats de la profession, de tous les salariés, susceptible de bousculer les barrières idéologiques, avait besoin de cet effort d'organisation.

Dès janvier 1976, le «Maître de Poste» et le «Bulletin des Inspecteurs» paraissent selon le format expérimenté par la «Tribune des Cadres». Ces trois mensuels catégoriels comprennent 12 pages :

- ils s'ouvrent par un éditorial unique rédigé, à tour de

rôle, par un ou une camarade d'une catégorie différente;

- ils se poursuivent par 5 «pages communes» qui abordent des sujets qui concernent tous les cadres, le plus souvent pouvoir d'achat, statut, service public ;

- ils se terminent par 6 pages d'articles traitant de préoccupations propres à chaque catégorie.

Si René Ailloud, par sa rigueur et son écriture pédagogique, a permis la parution

régulière de notre presse, les receveurs, par leur dynamisme et leur sens de l'organisation, ont atteint au sein de leur catégorie un taux d'abonnements qui en faisait rêver beaucoup d'autres !

### Et le «flash cadres» ?

Avant de l'évoquer, je veux aussi citer d'autres publications catégorielles : le bulletin des «Réviseurs des travaux de bâtiment» catégorie dans laquelle la CGT avait une authentique influence, «l'Echo des carrières» destiné aux administrateurs, plus tard remplacé par «En-Corps» qui s'adressait également aux ingénieurs, «Contractualité» diffusé parmi les cadres de droit privé etc.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la presse associative et syndicale est, dans les PTT, d'une richesse exceptionnelle.

Elle oblige ceux qui la réalisent :

- à faire du réel un objet de connaissance, de réflexion, de critiques, de dénonciations ;
- à formuler des propositions revendicatives ;
- à organiser sa diffusion, donc à se structurer.

Dans le langage syndical la communication, particulièrement la communication écrite, est au cœur du tripotique : organisation, revendication, communication.

En 1982, nous avions besoin d'un nouveau support qui, prolongeant l'existant nous permette, par sa réalisation et sa diffusion, une mise en œuvre concrète, plus rapide et à plus grande échelle, de nos décisions.

Par la régularité de sa parution, traitant de sujets concernant l'actualité, la CGT, de problèmes spécifiques aux cadres ou tout simplement catégoriels, le Flash exigeait un travail collectif structuré, réactif, articulant diversité et cohérence dans l'expression.

Les limites du recto-verso, la volonté de couvrir une large réalité nous obligeaient à travailler la forme : aller à l'essentiel, donner envie de lire.

Il était diffusé directement à chaque syndiqué cadre. On s'est vite aperçu que les militants de toutes les catégories y trouvaient, en peu de lignes, beaucoup d'informations utiles.

La question de sa diffusion à l'extérieur de la CGT s'est aussi vite posée, car nos militants considéraient qu'il donnait une bonne image de la CGT.

Nous avons travaillé à la notoriété du titre par des initiatives externes et internes.

En externe, des événements ont justifié l'édition de numéros spéciaux.



1<sup>er</sup> mars 1983 : réunion-débat sur le thème : «quelle gestion pour les P.T.T. ?».





23, 24 janvier 1991 : Conférence nationale de l'UFC au Futuroscope de Poitiers.

Entrant dans une salle où il avait réuni 400 cadres des Télécom, Gérard Longuet, alors ministre, les a surpris lisant le *Flash Cadres* n° 82 (24 juin 1986). Cet exemplaire, distribué quelques minutes auparavant par des militants de l'UFC, dénonçait les conséquences de la déréglementation et proposait des pistes pour la défense et la rénovation du service public !

En interne, quelques numéros à tirage limité, ont été conçus pour les délégués au congrès fédéral, lors d'un départ en retraite...

Nombreux sont ceux et celles qui, chaque quinzaine, ont façonné le *Flash cadres* mais c'est Maurice Desseigne qui, en restant très syndical, lui a ajouté, lorsqu'il le fallait, ce ton humoristique, impertinent, parfois indiscret, qui le distinguait de toutes nos autres publications. Chaque numéro était attendu et suscitait des réactions. Dans le même esprit, Jean Claude Néant a ensuite poursuivi le travail.

### Tu as dit un jour que le «Flash Cadres» était lu à l'Élysée !

J'en ai la preuve. Voici quelques années, j'ai reçu un appel. C'était un ancien directeur de La Poste, alors chargé de mission par le Président de la République, qui réagissait à une brève du *Flash*. Elle annonçait sa nomination, avec quelques com-

mentaires qui prenaient leur source dans un événement que nous n'étions que 4 poitiers à connaître. La conversation fut courte, le sérieux du *Flash* admis !

### Revenons au contexte économique et social de la période où fut créé l'UFC.

Au début des années 1970, la crise succède aux «Trente glorieuses». Le capitalisme a besoin de restructurations, de purge pour contre-carrer les effets de la suraccumulation et améliorer son taux de profit.

Le patronat a sacrifié les hommes. Les salaires sont bas, la formation insuffisante, les conditions de travail déplorables, les locaux souvent vétustes.

L'entreprise, mais aussi le service public fonctionnent selon un mode autoritaire, centralisé. Les fonctions sont parcellisées, déshumanisées. Les cadres sont chargés de commander, le personnel d'exécuter.

Un sentiment d'inefficacité, de gâchis économique et social est ressenti par les salariés. La privatisation pointe le bout de son nez.

C'est dans ce contexte que le recrutement de cadres, à parité interne/externe, s'accroît aux PTT.

A la fac ou dans les services, ces jeunes hommes et femmes ont vécu 1968, 1974. Ils sont inquiets pour leur avenir, s'interrogent sur

leur futur rôle.

De plus en plus, ils veulent savoir, comprendre, donner leur avis. Cela s'adresse à l'entreprise mais aussi au syndicat !

Leur action syndicale durant leur formation commune de plusieurs mois prend un ton nouveau. Les réunions syndicales, les débats rassemblent de nombreux cadres. Des délégations, des grèves, locales et nationales, des manifestations sont organisées. Des sections syndicales CGT d'inspecteurs élèves fonctionnent à Evry, Toulouse, Lyon, ... Leur bilan revendicatif est solide. La CGT, forte de l'action animée par Jacques Laffait, puis Jean-Jacques Joigneau et Louis Lespessailles, notamment en région parisienne, dans les cours quelques années avant, y est présente, active, reconnue.

Depuis 1968, le patronat et ses relais politiques réfléchissent et expérimentent. Leur autorité est en effet contestée au cœur même de l'entreprise.

Des cadres, en nombre significatif, agissent en convergence avec les autres catégories de salariés. Les directions doivent trouver des solutions pour endiguer cela.

Elles ne renoncent évidemment pas à l'intimidation, à la manière forte mais elles l'articulent plus et mieux avec le volet séduction, intégration.

L'époque des «relations humaines», des «nouvelles méthodes de gestion» voit alors le jour. Il s'agit d'identifier les attentes nouvelles, les énergies nouvelles et de les canaliser au service de l'entreprise. Pour cela le patronat est prêt à payer... un peu pour séduire !

### Alors quelle était, à l'expiration de ces 30 années, la portée réelle de la décision fédérale ?

La CGT souhaite que les cadres trouvent le chemin du syndicalisme revendicatif. C'est aussi, selon-elle, le moyen d'améliorer le rapport des forces pour tous les salariés.

Dans ce but, elle prend en compte ce qui évolue dans l'environnement économique et social, les stratégies patronales et bien sûr l'état d'esprit et les attentes des cadres, notamment des générations qui arrivent<sup>(4)</sup>.

Jusqu'à-là, dans le syndicat, les cadres, enfin les cadres CGT, sont considérés comme les alliés de la classe ouvrière.

Une poignée de cadres, ici ou là, alliés de milliers d'adhérents des autres catégories, cela ne devait pas être facile pour un cadre de faire entendre une voix originale perceptible à l'extérieur par ses pairs.

La CGT considère alors que l'avenir du syndicalisme, en particulier parmi les cadres, passe en son sein, par le développement de la démocratie.

La notion de convergence voit le jour. Etre d'accord sur l'essentiel ne repose pas sur l'uniformité. Les cadres peuvent ressentir les choses de manière et à un rythme différents des autres catégories de personnel. L'essentiel, c'est qu'ils puissent en discuter entre eux, décider de leur attitude en fonction de la conception qu'ils se font de leur rôle. Dans tous les cas, il leur appartient à eux, mais

aussi à toute la CGT, que leur action converge avec celle des autres catégories et réciproquement.

L'UFC, c'est l'organisation des cadres dans la CGT, mais c'est aussi l'organisation de la CGT pour s'adresser aux cadres. C'est ce qu'on appelle la double nature.

Avec l'UFC, la CGT prend en compte les différences, leur permet de s'exprimer et de converger.

D'autres, des amicales, des associations, des syndicats catégoriels flattent les cadres, les présentent comme le centre du monde et les isolent dans des impasses idéologiques et revendicatives.

D'autres encore, sous un discours pur et dur, nourri par une analyse superficielle du capitalisme, prennent les cadres pour cibles. Pour que ça marche, il faudrait mettre en place de «bons cadres». Pendant ce temps-là, le patron peut dormir sur ses deux oreilles !

### N'as-tu pas une vision idyllique de la convergence ?

De toute façon, je ne vois pas d'autres chemins.

Evidemment que l'existence de deux structures différentes dans la même CGT peut entraîner quelques freins à l'efficacité.

Elles peuvent s'ignorer, voire être en désaccord. Beaucoup de choses différencient

les cadres des autres catégories de personnel. Le rôle fixé à chacun dans l'entreprise peut être source de tensions, de conflits. Les calendriers, les thèmes, les formes de l'action peuvent être différents..

Dans ce système, chacun vit des contradictions dans l'exercice de ses fonctions. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'un cadre supprime un emploi ou qu'un préposé distribue une lettre recommandée de licenciement !

Chacun, c'est vrai notamment pour les cadres, doit utiliser sa marge de manœuvre individuelle pour limiter la casse et même améliorer les choses. Si on en reste à cela, on ne va pas au devant des conquêtes. Pour cela, il faut l'engagement syndical et l'action collective !

Des désaccords peuvent exister, certains subsister. Mieux vaut les identifier et en discuter. Une mesure administrative n'a jamais réglé durablement une contradiction, bien au contraire. La plupart des désaccords n'empêche pas d'avancer ensemble sur l'essentiel des valeurs que nous partageons tous dans la CGT. La compréhension, la confiance se gagnent en apprenant à travailler ensemble. C'est ce que nous faisons dans les bureaux, les commissions exécutives où les cadres ont leur place.

Les cadres sont plus sen-

sibles à telle question qu'à telle autre. Ils ressentent les choses avant ou après les autres catégories. Ils veulent s'exprimer dans des formes qu'ils considèrent compatibles avec la conception qu'ils ont de leurs responsabilités.

L'essentiel, c'est qu'ils s'organisent et agissent, dans des formes adaptées, et dans la même direction que les autres catégories de personnel.

C'est d'ailleurs pour eux le meilleur entraînement pour prendre, avec leur identité, leur juste place dans le «tous ensemble».

La convergence, c'est peut-être cela : chacun décide pourquoi et comment il agit avec les autres !

Je sais ce que les cadres doivent à la CGT, je sais aussi ce qu'elle leur doit.

Je garde en mémoire la fierté des militants de la CGT, lorsque plusieurs centaines de cadres, à l'initiative de l'UFC, ont lancé un appel public contre le projet Languet de privatisation des PTT, lorsque l'UFC en janvier 1989 a, la première au monde pour un syndicat, utilisé le réseau vidéo (VIF) de France Télécom pour réunir, en direct, 1 500 cadres.

### ... Pour conclure

Bien des thèmes nécessitent d'être abordés, travaillés, des études enrichies. Je pense :

- à nos relations avec

l'UGICT-CGT et son apport à notre réflexion ;

- aux efforts de l'UFC pour permettre aux cadres de se construire un espace de réflexion en participant à de multiples débats ;

- à l'évolution de nos méthodes de travail individuelles et collectives ;

- au besoin d'approfondir des questions comme «général», «spécifique», «catégoriel» ;

- à l'action revendicative de l'UFC, à sa démarche unitaire ;

- à l'intérêt de prolonger le travail de Maurice sur «les femmes cadres et le syndicalisme cadre CGT PTT»<sup>1</sup>, tant il est vrai que des obstacles demeurent à leur accès à des responsabilités, même dans le syndicat.

### Pour conclure vraiment : un message, un sentiment.

Le capitalisme ne renonce jamais à opposer les catégories sociales pour les surexploiter toutes. L'existence d'un syndicalisme CGT qui compte parmi les cadres n'est jamais acquise définitivement.

Dans ces pages, j'ai cité quelques camarades. En vérité, je pense à beaucoup d'autres militantes et militants cadres qui ont, malgré les difficultés, su créer un climat de confiance et de fraternité et rendre ainsi notre activité passionnante et, je le crois, efficace.



24 octobre 1985 : les cadres du Rhône dans l'action.

1. «L'UFC a 20 ans» supplément au n° 6 de la Tribune des Cadres septembre 1995

2. Au début du siècle dernier les cadres portaient un chapeau

3. Avril 1982 au 8<sup>e</sup> congrès de l'UGICT CGT

4. On peut utilement lire ou relire l'intervention de Louis Viannet devant le 23<sup>e</sup> congrès, et l'éditorial de la Tribune des Cadres rédigé par Georges Frischmann en janvier 1976

5. Brochure éditée par l'UFC



# Le bureau de poste du Havre principal



«En rédigeant ce dossier sur l'histoire de l'immeuble du Havre Principal et des luttes de ses postiers, le collectif qui s'est mis au travail a voulu faire vivre les luttes passées, anciennes ou récentes. Il s'est attaché à monter le parallèle entre progrès social, conditions de travail, service public et luttes syndicales. Ce qui a eu valeur hier, vaut encore aujourd'hui pour l'emploi, la protection sociale, les salaires, les conditions de travail, la retraite etc...» ainsi s'exprime François Auvray dans l'éditorial du «*Fil rouge*» n°34, la revue de l'Histoire Sociale CGT de la Seine Maritime, un numéro spécial de 24 pages.

La première partie relate l'histoire de cet édifice, ses services et la diversité de ses personnels.

«Le document le plus ancien connu montre que la poste aux lettres existait au Havre en 1725, mais peut-être est-elle antérieure. La Poste au Havre s'implante, se développe, occupe la maison St François. La Révolution organise les départements, modernise et concentre les postes aux lettres, messageries et postes aux chevaux en une seule administration ouverte au public. Le Havre se développe, les besoins s'accroissent, la Poste fait face, s'adapte sans cesse».

Faire face aux besoins de tous les usagers est le fil conducteur de la Poste au Havre.

«En 1829, un service des facteurs est créé pour la campagne. En 1830, il y a déjà 2 boîtes aux lettres au Havre et 3 en 1835...Entre 1845 et

1847, le chemin de fer va faire disparaître la poste aux chevaux entre le Havre, Rouen et Paris... Dès 1845 est instauré le tri à bord des trains par des postiers constitués en brigades, dans des wagons pompeusement baptisés bureaux ambulants.

La Poste au Havre emménage dans un Hôtel de la Poste neuf en 1866. En 1868, le bureau des télégraphes rejoint, pour ne plus le quitter, ce nouveau bureau. Vers 1900, les services sont à l'étroit...un projet d'un édifice majestueux style flamand est élaboré... mais en 1914, la France a d'autres priorités. Finalement le nouvel hôtel de la Poste est inauguré en décembre 1926. Il existe toujours en centre ville, dans les quartiers des affaires, près de la

Chambre du Commerce».

Ainsi se résume à grands traits l'histoire de la Poste terrestre, mais le Havre est un port et parallèlement la Poste maritime s'y développe.

«Avant 1873, lettres et paquets traversent les mers sur les navires marchands sans organisation réelle, ni réglementation, ni régularité d'ailleurs... Un essor important de la poste maritime au départ du Havre a lieu au 19<sup>e</sup> siècle en parallèle avec l'essor des échanges maritimes liés à la colonisation entre autres... En 1836, 1236 navires à voile quittent le port du Havre... 35 à 50 jours pour recevoir les nouvelles des Antilles. En 1868, la Poste lance 3 nouveaux vapeurs... après 1919, sont créés les bureaux flottants, lettres et paquets sont triés à bord des navires.

Pour accélérer encore l'acheminement du courrier, la C.G.T. (Compagnie Générale Transatlantique) et la Compagnie Transatlantique Aérienne créent en 1928 un service innovant, où le courrier était confié à un avion catapulté du navire *Ile de France* à 400 milles (750 km) des côtes à l'aller et au retour. On gagnait ainsi 20 à 30 heures sur le temps de parcours des paquebots...

Dans le même temps, le télégraphe se développe terrestre puis maritime,

avec les navires (radio) et aussi les câbles sous marins». Cette partie du dossier contient maints renseignements sur cette Poste du Havre, qui est devenue une plaque tournante des échanges pour toute l'Europe de l'ouest, essor maritime aidant. Et on apprend aujourd'hui qu'après 79 ans de bons et loyaux services rendus, la Poste veut se séparer de ce bel immeuble ; il va falloir s'organiser et continuer à se battre.

«Postiers, cela veut dire luttes sociales», c'est ce à quoi est consacré la plus longue partie de ce dossier.

«Les postiers dans la Résistance... Ainsi dès le début 1940, le central téléphonique du Havre fut incendié et grandement détruit afin de nuire à l'occupant qui avançait. Quelques postiers du Havre se sont illustrés (involontairement) dans la lutte armée, dans la résistance dite active, plusieurs sont morts en déportation. Au moins l'un d'entre eux, Kléber Vasseur, a son nom sur le monument du souvenir, Place de l'Hôtel de Ville. D'autres, plus chanceux, ont survécu». A lire le très intéressant témoignage de Edouard Meunier, alors surnuméraire au central téléphonique.

L'histoire du Havre principal s'est aussi profondément enracinée dans les luttes qui remplissent les pages de leur histoire

sociale : «Celle qui fait l'histoire mais dont la grande histoire ne parle jamais», comme le relève dans son avant propos le CA de l'IHS.

1946, la puissante grève de 1953 du 7 au 23 août, ce jour-là 309 postiers sur 384 se prononcent encore pour la poursuite du mouvement. La grève de 1968 occupe une large place avec le récit de Pierre Bisch. 1974, bien sûr, que raconte Christiane Savignard... 95 % de grévistes au Havre principal, tous les matins 300 à 500 personnes venant écouter les militants de l'intersyndicale. Et puis il y a les conflits plus particuliers. Celui de 1962 qui voit la fin de la distribution le samedi après midi au Havre.

«Le contexte à l'époque, se souvient Pierre Bisch, est à la suppression, dans beaucoup de corporations, du travail du samedi après midi (voire du matin). Donc la distribution du courrier le samedi après midi n'a plus rien d'urgent, les entreprises rouvrant le lundi matin. C'est ainsi qu'au Havre, les facteurs vont faire grève le samedi après midi à près de 100 %...c'est dire combien la revendication est populaire. Le Havre sera donc 4 samedis sans courrier. Les usagers courants ne disent rien, seule la Chambre du Commerce proteste... Les facteurs gagneront!»

Nos camarades abordent aussi les grèves locales qui ont connu des suites diverses.

Gilbert Ledorner, ancien secrétaire du syndicat se rappelle ce 3 novembre 1988 : on lui demande de venir de toute urgence, le personnel de la recette est rassemblé : «Arrivé dans la cour, je me suis vite rendu compte qu'il n'y avait aucune revendication concrète, débattue, le rasle-bol constituant le motif principal, que les facteurs n'étaient pas si nombreux que cela, que les salariés du service général, des guichets... me semblaient mieux représentés...». La CGT n'avait pas réussi à créer les conditions pour renforcer le rapport de forces... Des exactions, décidées très minoritairement, combattues par la CGT, avaient été commises... Les directions locales et départementales conscientes de la faiblesse du rapport de forces ne négocient rien et menacent de sanctions.

La tension était extrême, les insultes fusaient... Gilbert poursuit : «j'ai assisté à ce qui, à ce jour, constitue mon souvenir le plus pénible de militant syndical. La CGT, syndicat majoritaire, entraînée dans un conflit non préparé, loin d'être mûr, paya la note avec plusieurs démissions».

Mais l'histoire ne répète pas et il poursuit sur la grève de 1993, massive

cette fois et qui durera un mois. A l'origine, un nouveau chef d'établissement de combat ayant la réputation de casser la CGT et surtout le contrat de gestion 1993 qui prévoyait entre autres des suppressions d'emplois. Le 2 février, 90 % de grévistes sur un préavis comportant 5 revendications générales... Le 6<sup>e</sup> jour de grève fut entièrement consacré à ce que chacun des 16 services existants établisse son cahier revendicatif détaillé et donc soutenu par les intéressés eux-mêmes... On est passé de 5 revendications à 114... qui toutes ont été négociées et la plupart satisfaites... C'est très important de s'appuyer sur la démocratie, comme moteur de l'action et pourtant, il est plus facile de décider à la place des autres.

Ce dossier est passionnant, parce qu'il est vrai. Il raconte sans fard le quotidien de cette recette principale des PTT du Havre, l'action de ses personnels et le rôle joué par la CGT. Une belle et grande aventure humaine qui n'est pas terminée, mais de cela on s'en doutait.

*Bernard BOUCHE*

Et pour poursuivre cette lecture, adressez-vous à l'IHS CGT,

26 avenue J. Rondeaux  
76108 Rouen cédex.



# Soirée de l'été de l'IHS-PTT : 1945, année du nouveau

*Dans le Relais n°27, nous avons rendu compte de cette soirée du 30 août 2005. Comme annoncé nous livrons à la réflexion de nos lecteurs la partie PTT de l'intervention d'Alain Gautheron.*

Aux PTT, la CGT connaît une situation particulière.

L'application des accords du Perreux viendrait à remettre en place une direction fédérale compromise.

Rappelons que René Belin, ex-secrétaire général du Syndicat national des agents, fut Ministre du travail de Pétain et Laval, que Perrot, ex-secrétaire général de la fédération, fut son chef de cabinet.

D'autres eurent des attitudes troubles de dénunciations, de complicités, de passivité... Cougnenc par exemple, depuis qu'au congrès confédéral de 1936 à Toulouse, un certain Jean Mathé des PTT avait déclaré :

*«Et je vous traduirai mes sentiments profonds d'une manière qui vous fera peut-être tressaillir et nous condamner, néanmoins, je n'hésite pas : plutôt que la guerre, la servitude, parce que la servitude, on en sort, de la guerre, on n'en revient pas.»*

Une circulaire ministérielle (n° 333 du 9 septembre 1944) prétend décider que la direction fédérale d'avant-guerre, Cougnenc en tête, est habilitée à représenter le personnel.

Un «comité de gérance» de la fédération est constitué avec des éléments troubles et sans consultation des syndicats.

La grève éclate dans les services parisiens. Le Bureau confédéral annonce la désignation d'un comité de 6 membres et la préparation d'un congrès. Le Ministre annule sa circulaire. De fait les unitaires disposent dans la direction de peu de moyens (1/3) après l'élection d'un bureau fédéral et d'une commission exécutive provisoires.

Le congrès, d'abord prévu en août à Limoges, est retardé finalement du 10 au 14 septembre 1945.

Les prétextes invoqués par les confédérés et contestés par les unitaires :

...le retard dans la remontée des cotisations

et donc l'impossibilité qui en découlerait d'effectuer le mandatement des délégués.

Le rapport introductif du congrès est présenté par Robert Coste, secrétaire général du bureau provisoire de la fédération. Fernand Piccot est chargé d'en faire la critique.

Il dénonce le mauvais fonctionnement de la fédération en raison de l'attitude néfaste de la majorité :

- les manœuvres anti-démocratiques du Conseil national de février 1945,
- l'absence de condamnation formelle de la formule «Plutôt la servitude que la guerre», pourtant unanimement condamnée par les associations de résistants des PTT.

Il montre que le rapport contient peu et reste vague sur la Libération, sur la place du personnel des PTT dans l'insurrection, notamment en région parisienne.

Il ajoute que le rapport est une énumération de revendications qui ne contient rien «et pour cause» sur l'activité, qu'il est parvenu tardivement dans une minorité de sections.

Les futurs statuts font aussi l'objet d'un affrontement entre deux conceptions.

La direction réformatrice, sous le masque d'une organisation type fédé-



## BONNE NOUVELLE

**526** adhérents et lecteurs de notre revue Le Relais en 2005 ; le chiffre le plus élevé depuis la création de notre institut en 1999.

## COLLOQUE SUR LA BATAILLE DES TECHNICIENS

### Une réunion de qualité... d'autres sont possibles

Trois militants techniciens de la région de Basse Normandie : François Briand, Claude Marie, Jacques Trouvé ont organisé une réunion le 18 octobre à Caen pour préparer le colloque des Techniciens. 19 présents, techniciens, ex AI, CIEM - dessinateurs, et Bernadette Henry, ancienne secrétaire régionale - Yves Lecouturier, directeur du Musée de La Poste et des techniques de communication, Jacques Marie de l'IHS confédéral de Normandie - Christian Pasquier, secrétaire régional. Une discussion de trois heures a suivi l'intervention liminaire de François Briand.

Discussion très riche d'enseignements (un compte-rendu a été envoyé à tous les lecteurs du Relais) pour le colloque national. Riche d'enseignements aussi le repas fraternel qui a suivi. «C'était chouette, ces retrouvailles» nous a dit François Briand. Nous partageons son point de vue et nous invitons les autres régions à prendre la même initiative avant le colloque national prévu pour avril-mai 2006

## RECTIFICATIF DANS LE N° 27

⇒ L'auteur du témoignage sur le 21 août 1961 s'appelle Jean-Marie Pombet.

⇒ L'auteur de la chronique sur 1936 dans l'agenda social 2006 de nos amis de l'IHS de la Seine saint Denis s'appelle Jean Vigreux et non Vigneux.

Toutes nos excuses à nos deux amis.

## RÉUSSITE DE NOTRE PARTICIPATION AU RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE

Du 13 au 16 octobre, l'IHS a tenu un stand aux 8<sup>e</sup> rendez-vous de l'histoire à Blois. Le thème de ce rendez-vous était «Religion et politique». C'est la première fois que nous y participions. Et c'est une réussite. Vente de nos livres, brochures, livres de l'IHS confédéral notamment celui sur «La CGT des années 1950», mais surtout de nombreux contacts avec le public. On peut estimer que 5 000 personnes sont passées devant notre stand. Des centaines se sont arrêtés. Des dizaines ont discuté avec nous. Nous nous sommes fait connaître! L'année prochaine, le thème sera «De l'argent, en avoir ou pas». Nous y serons de nouveau.

• Notre ami **Georges Durou**, ancien déporté à Orianenbourg à l'âge de 17 ans, militant actif après la guerre, «meneur» de la grève de 1953 à Bordeaux, membre de la CE fédérale, créateur de l'Institut d'histoire sociale CGT Aquitaine... a été décoré de la légion d'honneur.



La médaille lui a été remise par Georges Séguy. Nous l'avons félicité. S'il y en a un qui a mérité la reconnaissance de la République pour ce qu'il a apporté à la liberté et à la justice sociale, c'est bien lui.

## EN BREF

• Le CA s'est tenu le 29 septembre. 14 participants, 5 excusés, de nouveaux élus, une avancée pour l'activité collective de l'IHS. Le compte-rendu a été envoyé à tous les lecteurs du Relais.

• Le Congrès reconstituitif de la «Fédération postale» après la guerre s'est tenu à Limoges en septembre 1945. Le 12 décembre 2005, dans cette ville, la CE fédérale commémorera cet évènement. Nous y reviendrons.

## LE SYNDICALISME SOUS LA BOTTE 1939-1945.

Les 1<sup>er</sup> et 2 décembre à Paris s'est tenu un colloque organisé par l'Institut CGT d'Histoire Sociale.

Notre IHS-PTT était non seulement représenté, mais trois de nos camarades y ont présenté chacun une contribution :

- Michel Delugin : Les syndicats légaux aux PTT ;
- Robert Guiraud : L'exemple de Marcel Hatet, militant dans une association professionnelle des services techniques de la région de Nantes ;
- Serge Lottier : La résistance clandestine dans les PTT (extraits du livre de Georges Frischmann).

D'autres intervenants ont également traité des PTT, il s'agit de Benoît Oger et de Jeanine Siwek. Le Relais reviendra bien sûr sur cette importante initiative.

## NOUS AVONS REÇU

Du Comité pour l'histoire de La Poste, 2 livres : «Le rôle de La Poste au cours de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale» (Amandine Le Ber et Nadège Schepeur) et «La vie à l'hôtel des Postes de Paris de 1801 à 1830» (Christophe Tretsch).

On peut commander ces livres (6 euros) au Comité pour l'histoire de La Poste, 44 boulevard de Vaugirard, case postale C 606 75757 Paris cedex 15.

Nous avons reçu aussi un «guide de recherche sur l'histoire de La Poste en France des origines au 1<sup>er</sup> empire» (15 euros) à commander à la même adresse.